

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

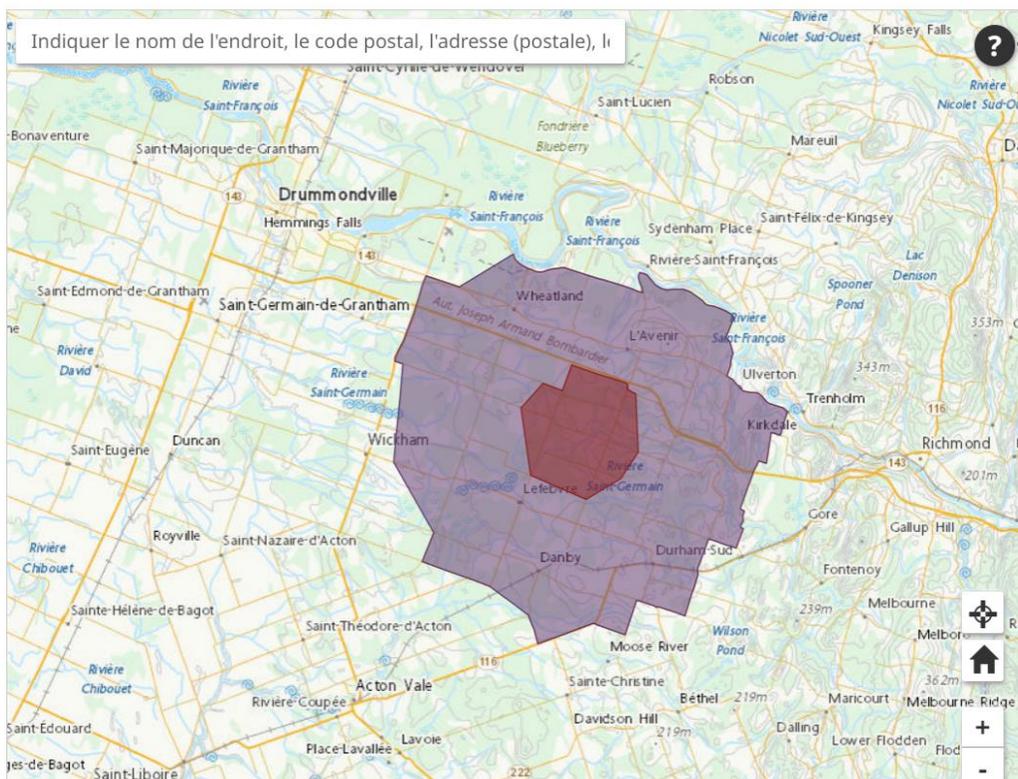
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Émission de ZCP pour cas d'influenza aviaire dans la région de L'Avenir

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'émettre une zone de contrôle primaire (ZCP-233) autour du cas d'influenza aviaire à L'Avenir près de Drummondville. Vous pouvez consulter cette zone au [lien suivant](#).

Dernière mise à jour : 2024-02-11



L'EQCMA retire donc immédiatement sa zone à risque préliminaire pour cette région. Afin de minimiser le risque de propagation de la maladie chez les autres fermes avicoles de la région, il est recommandé à tous les producteurs de maintenir les mesures de biosécurité rehaussée (code orange) de l'EQCMA. Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



**Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :**

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP51	5 décembre 2023	St-Pie	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-225</a> Révoquée 1 février
IP52	3 janvier 2024	Saint-André-Avellin	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-229</a> Révoquée 7 février
<b>IP53</b>	<b>9 février 2024</b>	<b>L'Avenir</b>	<b>Commercial</b>	<a href="#">ACIA-ZCP-233</a>

**Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).**